

Rapport du Comité de Direction de l'AISE sur la gestion de l'année 2021

Préavis N°02/2022

I. Généralités

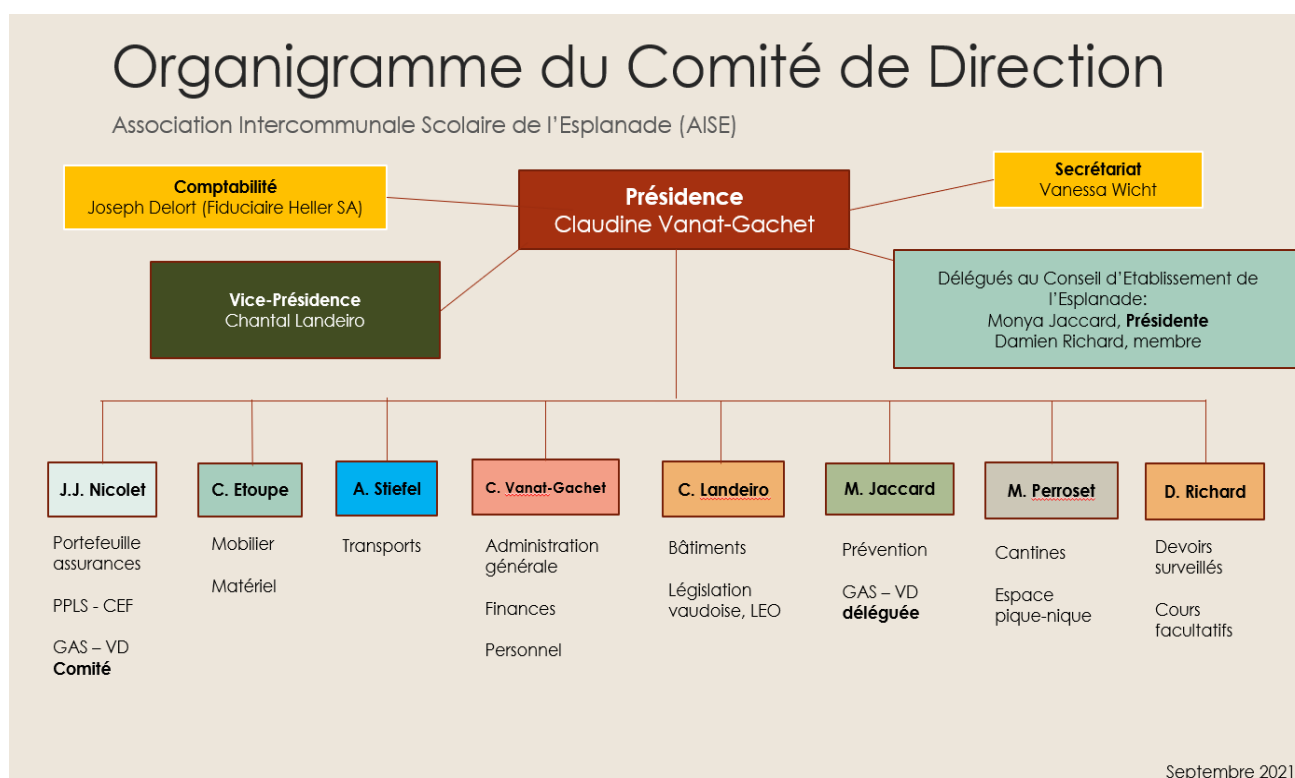
Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

Conformément aux dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les Communes et conformément à l'article 41 du règlement du Conseil Intercommunal de l'AISE, le Comité de Direction (CoDir) a le plaisir de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion de l'année 2021.

Le CoDir s'est réuni à 20 reprises pour traiter des affaires courantes de la problématique scolaire de nos villages entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021.

Composition du CoDir au 31 décembre 2021 :



Collaborateurs :

L'AISE compte en décembre 2021 : 7 collaborateurs dont une secrétaire et 6 employés durant la pause de midi pour le secondaire.

Nous pouvons compter sur trois remplaçantes disponibles sur appel au restaurant scolaire de Begnins secondaire.

La bourse a été confiée par mandat à Monsieur Joseph Delort de la fiduciaire Heller SA sise à Nyon.

Population scolaire :

Au 31 décembre 2021, le Comité de Direction était au service de 1'198 élèves contre 1'200 au 1^{er} janvier 2020.

Quelques chiffres :

Les élèves inscrits sont répartis de la manière suivante au 31 décembre 2021 :

	Primaire 1P-8P	Secondaire 9S-11S	TOTAL
Bassins	94	60	154
Begnins	156	71	227
Burtigny	37	12	49
Coinsins	34	22	56
Duillier	97	30	127
Le Vaud	110	64	174
Longirod	41	16	57
Marchissy	34	20	54
Saint-George	90	48	139
Vich	121	36	156
Dérogations	1	4	6
TOTAL	815	383	1198

Préavis du Comité de Direction :

La séance d'assermentation a eu lieu le 8 septembre 2021.

Au cours de l'année 2021, l'autorité exécutive a présenté 11 préavis au Conseil intercommunal lors des trois séances suivantes :

Séance du 28 avril 2021 :

- Préavis N°01/2021 - Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur les comptes de l'année 2020.
- Préavis N°02/2021 - Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur la gestion de l'année 2020.
- Préavis N°03/2021 - Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur la mise à jour du règlement général de l'AISE.
- Préavis N°04/2021 - Préavis du Comité de Direction de l'AISE pour l'achat de mobilier scolaire.
- Préavis N°05/2021 - Préavis du Comité de Direction de l'AISE pour l'achat de 13 écrans interactifs pour les élèves du secondaire.

Approbation du rapport d'activités 2020 du Conseil d'Etablissement de l'Esplanade.

Conclusions de la séance du 28 avril 2021 :

- Approuvé tous les préavis présentés à l'unanimité.
- Approuvé le rapport d'activités 2020 du Conseil d'Etablissement de l'Esplanade.

Séance du 19 mai 2021 :

- Préavis N°06/2021 - Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur les nouveaux statuts de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE).
- Préavis N°07/2021 - Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur le Règlement Interne des Loyers.

Conclusions de la séance du 19 mai 2021 :

- Approuvé tous les préavis présentés à l'unanimité.

Séance du 13 octobre 2021 :

- Préavis N°08/2021 - Indemnisations pour la législature 2021-2026.
- Préavis N°09/2021 - Autorisation générale de plaider pour la législature 2021-2026.
- Préavis N°10/2021 - Dépenses extra budgétaires pour la législature 2021-2026.
- Préavis N°11/2021 – Budget 2022.

Conclusions de la séance du 13 octobre 2021 :

- Approuvé tous les préavis présentés à l'unanimité.

II. MOT DE LA PRESIDENTE

Faits marquants en 2021

L'année 2021 a principalement été marquée par l'acceptation des nouveaux statuts de notre Association et de son règlement des loyers. Après plus de 8 ans de négociations non abouties et de blocages politiques, c'est avec un immense soulagement et une grande satisfaction, que le Comité de Direction peut enfin passer à un autre volet de son mandat de manière sereine. Appuyée sur un règlement interne des loyers répondant aux attentes de toutes les Communes membres, notre Association va pouvoir aller de l'avant dans les nouvelles constructions, qui deviennent urgentes sur les écoles du bas de notre arrondissement scolaire.

La crise sanitaire, toujours d'actualité en 2021, a passablement compliqué l'organisation de l'école ainsi que de toutes les tâches qui incombent aux Communes, concernant les élèves. Que ce soit pour les transports, les restaurants, les activités hors cadre scolaire entre autres, les allègements et les durcissements des mesures imposées par le Canton au fil de l'année, nous ont obligés à être extrêmement réactifs et même créatifs, afin de répondre aux normes, parfois contradictoires édictées par nos Autorités. Néanmoins, avec l'aide des Communes et de tous les partenaires, nous avons pu garantir un bon encadrement des 1'200 élèves de notre arrondissement. Je tiens à remercier tous nos collaborateurs, les intervenants externes, nos partenaires, les Communes membres ainsi que mes collègues pour l'engagement sans faille dont ils ont toutes et tous fait preuve durant cette année encore bien particulière. Espérons que l'année 2022 permette aux élèves de pouvoir suivre et reprendre un cursus normal dans leur parcours scolaire.

Cette année 2021 a également été marquée par le renouvellement des autorités. Le Comité de Directions est représenté par 8 des 10 Communes membres depuis le mois d'août.

Une nouvelle répartition des tâches a été exécutée dans une ambiance sereine et constructive. Un renouvellement des membres du Conseil Intercommunal a également été effectué, apportant une nouvelle dynamique dans notre Association, ce dont je me réjouis.

Je remercie tous mes collègues du Comité de Direction pour le travail accompli, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, ainsi que notre boursier M. Delort et son équipe. Un merci particulier à notre fidèle secrétaire, Mme Vanessa Wicht, qui a fêté ses dix ans de bons et loyaux services au sein de notre Association au mois de novembre.

Le travail accompli tout au long de l'année, a permis aux quelques 1'200 élèves de notre établissement de suivre leur scolarité dans des conditions bien sûr un peu particulières.

Un grand merci à vous toutes et tous, membres du Conseil Intercommunal, pour la confiance témoignée.

La Présidente

Claudine Vanat-Gachet

III. BATIMENTS & MOBILIER

Rapport 2021 du Dicastère des bâtiments et mobilier

Lors du Conseil intercommunal du 28 avril 2021, le préavis N°03/2021 concernant la mise à jour du règlement général de notre Association a été accepté. Le législatif de notre Association ayant ainsi validé la nécessité que trois sites scolaires soient agrandis ou réaménagés ; Begnins, Coinsins et Duillier.

Les commissions ayant relevé qu'il leur paraissait évident que ces constructions, agrandissements et réaménagements n'étaient pas une option et qu'il était impératif que les chantiers prévus sur ces trois Communes puissent démarrer dans les plus brefs délais.

La commission des finances et gestion mentionnant même qu'il était urgent de pouvoir planifier les nouvelles constructions et que durant cette période transitoire d'attente des nouveaux statuts et du nouveau règlement interne des loyers, l'adoption de la mise à jour de ce règlement général était le seul moyen pour le faire.

Cette acceptation a permis aux trois Municipalités des Communes concernées de présenter devant leurs conseils communaux les préavis d'étude ou de réalisation nécessaires et au Comité Directeur, dès le mois de novembre, de pouvoir échanger sur les projets projetés.

En parallèle de ce préavis N°03/2021, le rapport sur les besoins en locaux, rédigé par la Direction de l'établissement Begnins-Esplanade, a été remis aux conseillers intercommunaux, selon l'article 8 al. a) du règlement spécial concernant les classes enfantines et primaires (annexe A). Ce document projette et confirme les besoins en locaux pour les rentrées scolaires de 2021 à 2024.

Le 19 mai, les préavis N°06/2021 et N°07/2021 pour les nouveaux statuts et règlement interne des loyers étaient acceptés par le Conseil intercommunal ; permettant à notre association d'avoir une nouvelle répartition des charges liés aux bâtiments et locaux nécessaires à la scolarité de notre arrondissement.

Le renouvellement du mobilier a été continué pour la quatrième année.

Nous avons dû acquérir du mobilier scolaire pour meubler une classe de 1-2P à Duillier et une classe de 3-4P à Saint-George, soit :

- 48 pupitres simples avec roulettes, casier et crochet à serviette.
- 48 chaises avec ressort à gaz, tournante et dossier fixe.
- 1 bureau 160cm x 82cm avec cache-jambe.
- 1 corps de bureau.
- 2 chaises maître.
- 8 étagères ouvertes.

La suite du renouvellement du mobilier défectueux se fera en 2022 aux conditions négociées avec l'entreprise « Zesar.ch ».

L'AISE a également dû acquérir du mobilier scolaire complémentaire pour le site de Begnins secondaire :

- 2 chaises maître.
- 5 armoires à fermer à clé.

Projecteurs pour 13 classes (Begnins)

Matériel acheté pour la rentrée scolaire d'août 2021 :

- 13 Ecran interactif ETX-8620 incl. Android et airserver software (CHF 2'500.00 / prix Etat).
- 13 Montage mural réglable en hauteur Easyspring BB650.
- 13 Volets blanc/blanc pour ETX-8620.
- 13 Barre de son + support.
- 13 USB Extender.
- 13 Distribution du matériel dans chaque classe, installation, réglage et test.
- 13 Démontage et évacuation de l'ancien matériel.

La livraison et la formation des utilisateurs (4 heures) ont été offertes.

IV. TRANSPORTS

Rapport 2021 du Dicastère des transports

A la rentrée scolaire 2021-2022 sont enregistrés :

Au primaire (1P-8P) : 816 élèves répartis dans 7 villages dont 499 sont déplacés, soit 61.15% de l'effectif primaire.

Au secondaire (9S-11S) : 390 élèves scolarisés à Begnins uniquement dont 318 sont déplacés, soit 81.53% de l'effectif du secondaire.

Il est à relever que seuls les élèves de Burtigny, Longirod et Marchissy sont déplacés durant la totalité de leur cursus scolaire. Ceux des autres villages le sont durant 7 années scolaires, à l'exception des élèves de Begnins qui le sont uniquement durant 4 années.

Organisation des transports – Communes du haut

L'AISE organise avec des minibus le transport des enfants des Coteaux de Saint-George, de Marchissy et de Longirod pour les amener dans les classes de 1P à 4P à Saint-George. Lorsque l'horaire de Car Postal n'est pas compatible, un minibus est également mis en place pour assurer les trajets des plus grands élèves entre les Coteaux et Saint-George poste.

Accueillant des classes de 5P à 8P, l'école de Le Vaud voit ses élèves être transportés par CarPostal à l'exception des enfants de La Cézille pour lesquels un minibus est mis en place, de même pour les enfants de Burtigny qui sont eux transportés par un car Rochat Transport. L'horaire de CarPostal n'est pas compatible avec les horaires scolaires pour les élèves de ces deux villages.

A Bassins, seuls les élèves de la classe de 5P sont sur CarPostal. Ceux des classes de 1P à 4P sont transportés en minibus à l'exception des enfants de Burtigny qui le sont par le car Rochat Transport précédemment cité.

Organisation des transports – Communes du bas

Un car Rochat Transport véhicule les Begninois jusqu'à Coinsins, prenant également en charge les Vichois sur le trajet. Le même véhicule amène les 1P à 4P de Vich qui sont scolarisés à Begnins.

Les élèves scolarisés à Duillier sont transportés par minibus au départ de Vich et Coinsins, de même que les 9 élèves de Duillier scolarisés en 6P à Coinsins.

Organisation des transports – cours d'éducation physique et piscine

Un minibus est organisé pour les transports des élèves de Duillier et Coinsins qui se rendent à la piscine de Bassins. Ceux de Begnins bénéficient également d'un trajet en minibus à l'aller, le retour se faisant avec CarPostal depuis la piscine. Est-il nécessaire de rappeler que nombre de trajets piscine ont été annulés en raison de la crise sanitaire.

Les élèves de Vich suivent les cours d'éducation physique (EPH) à Coinsins faute de salle de gymnastique au village. Lorsque l'horaire de CarPostal n'est pas compatible avec celui des cours (EPH) donnés dans le village voisin, des minibus effectuent les trajets entre Vich et Coinsins.

CarPostal

Tous les élèves de 9S à 11S sont véhiculés vers Begnins par les courses de ligne régulières de CarPostal. Une doublure est mise en place au départ de Saint-George tous les matins et deux le sont au départ de Begnins, le mercredi midi, pour les villages du haut. En raison de l'effectif important d'élèves à transporter, ces doublures servent à soulager le trafic horaire. La grande majorité des élèves de 5P à 8P scolarisés à Le Vaud et Vich sont transportés par CarPostal vers leur école pour autant que l'horaire de ligne soit compatible.

Conclusion

Organisation des transports presque identique à l'année précédente. A noter que les deux minibus de l'AISE arrivant en bout de course, il est prévu de les vendre. Mandat a été donné à nos partenaires pour tous nos déplacements ce qui sera fait courant 2022.

A nouveau cette année, les chauffeurs ont su s'adapter aux règles sanitaires en vigueur et nous les en remercions chaleureusement. Nos remerciements également aux entreprises partenaires que sont ABC Taxis, Rochat Transport. Chaleureux remerciement également à Lemansites qui est un soutien efficace en particulier dans la gestion de la commande des titres de transports et la maintenance de notre programme transports.

V. PARASCOLAIRE

Rapport 2021 du Dicastère parascolaire

Le secrétariat de l'AISE reçoit toutes les inscriptions des enfants souhaitant manger dans l'un de nos restaurants scolaires primaires et secondaire. Puis les différent(e)s responsables de nos Communes lui transmettent les décomptes des présences afin de préparer la facturation mensuelle.

Le prix du repas, y compris la surveillance, n'a pas changé par rapport à l'année dernière.

Année scolaire 2021-2022

- Pour les niveaux 1P-4P : CHF 14.50
- Pour les niveaux 5P-8P : CHF 11.50
- Pour les niveaux 9S-11S : CHF 9.50

Comme prévu par l'harmonisation, l'AISE verse un forfait mensuel aux sept Communes, qui organisent les restaurants scolaires primaires pour :

- le personnel engagé ;
- la mise à disposition de locaux.

L'AISE gère entièrement le restaurant scolaire du niveau secondaire (engagement du personnel, paiement de fournisseurs, etc.).

Restaurants scolaires primaires :

Chaque village possédant une école met à disposition un restaurant scolaire.

Les moyennes de fréquentation de l'année 2021 sont les suivantes :

- | | | |
|----------------------------|---------------------|----------------------------|
| • Bassins 1P-6P : | 58 enfants par jour | taux de fréquentation 41 % |
| • Begnins primaire 1P-4P : | 40 enfants par jour | taux de fréquentation 31 % |
| • Coinsins 5P-6P : | 30 enfants par jour | taux de fréquentation 42 % |
| • Duillier 1P-6P : | 45 enfants par jour | taux de fréquentation 42 % |
| • Le Vaud 5P-8P : | 57 enfants par jour | taux de fréquentation 33 % |
| • Saint-George 1P-4P : | 32 enfants par jour | taux de fréquentation 38 % |
| • Vich 7P-8P : | 36 enfants par jour | taux de fréquentation 32 % |

Vich est le seul restaurant scolaire primaire acceptant les élèves désirant pique-niquer (sur inscription) car une majeure partie d'entre eux ne peut pas rentrer à domicile durant la pause de midi.

Restaurant scolaire secondaire et espace pique-nique :

L'entreprise « Cuisinier Events » à Bassins nous a donné entière satisfaction depuis le 1^{er} janvier 2021.

C'est en moyenne 361 repas par semaine qui sont servis aux élèves du secondaire. A fin 2021, il y a 384 enfants au secondaire pour une moyenne journalière de 101 inscrits soit environ 26% des élèves ce qui représente une diminution de 7% par rapport à l'année 2020.

Durant l'année 2021, la nouvelle mise en place des locaux effectuée au début de la crise sanitaire n'a pas été modifiée.

Devoirs surveillés :

Les devoirs surveillés des élèves du primaire (5P-8P) sont proposés 3 fois par semaine à Vich et 6 fois par semaine à Le Vaud (2 sessions les lundis, mardis et jeudis à 14h45 puis à 15h45) ainsi que 6 fois par semaine à Begnins pour le secondaire (9S-11S) (3 sessions les lundis à 14h45, 15h40 puis à 16h30, 1 session les mardis à 15h40 et 2 sessions les jeudis à 14h45 puis à 15h40). Ces périodes sont gérées intégralement par l'AISE.

Les devoirs surveillés ont moins de succès cette année mais toutes les sessions sont ouvertes à Vich et à Le Vaud. Nous constatons cette année encore une fréquentation très basse sur le site scolaire de Begnins.

Cours facultatifs :

Pour les élèves du secondaire, des cours facultatifs d'escalade, de yoga et d'échecs ont été organisés pendant la pause de midi à Begnins et ont rencontré un certain intérêt.

A Vich, un cours de « kid's music » et un cours de sophrologie ont lieu une fois par semaine. Le cours d'échecs a rencontré un franc succès.

A Le Vaud ont lieu des cours de « kid's music » et de yoga une fois par semaine. Des cours d'unihockey ainsi que de football sont proposés deux fois par semaine et un atelier créatif « Atelier des montagnes » est proposé quatre fois par semaine.

A Coinsins, un cours facultatif de football est organisé une fois par semaine. Le cours de sophrologie qui a lieu une fois par semaine rencontre du succès.

Pour les cours facultatifs non sportifs (échecs, kid's music et « atelier des montagnes ») une petite participation financière de CHF 3.00 par cours est demandée aux parents. Les cours facultatifs sportifs sont offerts aux élèves et subventionnés par le Canton.

A nouveau cette année, les employé(e)s des restaurants scolaires, cours facultatifs et devoirs surveillés ont su s'adapter aux règles sanitaires en vigueur et nous les en remercions chaleureusement pour leur travail tout au long de l'année. Nos remerciements également les fournisseurs de repas et M. Julita qui est un soutien efficace dans la gestion de notre programme informatique pour les restaurants scolaires.

VI. Prévention / Social

Rapport 2021 du Dicastère prévention - social

PPLS Dôle (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire)

Les charges sont en augmentation par rapport à celles de 2020 à cause des nouveaux locaux de Gland, mais pas autant que prudemment budgétées.

Pour rappel, il s'agit ici de partager les coûts de la plateforme administrative et financière du secteur PPLS Dôle qui comprend plus de 60 communes dont la Commune de Gland et celles de l'AISGE et de l'AISE. Les locaux sont situés à Gland, commune boursière.

Pour plus d'infos, voir : www.vd.ch/ppls-dole Tél : +41 21 557 94 95

Service psychopédagogique

La Commune de Gland, l'AISGE et l'AISE mettent à disposition du service psychopédagogique les locaux de Gland et Trélex et en partagent les frais. Le mobilier prévu n'ayant pas été acheté, les charges diminuent de CHF 2'400.00.

Conseillère école-famille (CEF)

La décision conjointe de la Commune de Gland, l'AISGE et l'AISE d'embaucher une troisième conseillère a pu enfin aboutir à un résultat concret, malgré les retards dus à la crise sanitaire. L'équipe des CEFs se trouve renforcée par l'engagement de Madame Jessie Ziouti, qui travaille principalement à l'AISE depuis août 2021. Madame Charlotte Dufour quitte l'AISE pour l'AISGE et Madame Barbara Konrad reste dévolue à Gland. La transition s'est extrêmement bien passée.

Ces trois personnes se rencontrent périodiquement pour partager leurs expériences.

Madame Ziouti a pris ses marques à l'Esplanade et s'intègre bien dans l'équipe pédagogique en place. On attend encore l'arrivée d'un éducateur en milieu scolaire qui complétera l'action de Madame Ziouti au sein de l'école.

Plusieurs projets sont en cours, dont le projet « Pingpong » qui est une préparation à la scolarité des enfants, mais s'adresse aussi aux parents. Le projet « Action Innocence » est destinée à combattre le harcèlement scolaire numérique.

Un autre objectif est d'augmenter sa visibilité auprès des parents et surtout des Communes. En effet, cette visibilité des prestations offertes est nécessaire pour que les parents ou les Communes fassent appel à une CEF.

Type de situations suivies - 2021 - 2022

Total nombre de situation suivies	Accompagnement type soutien parental et éducatif	Accompagnement administratif et financier	Accomp. soutien jeune	Accomp. relation école-famille	Soutien réseau-école
23	14	7	8	4	3

Origine des demandes - 2021-2022

Doyens-Direction	Enseignants	Parents	Jeunes	Partenaires scolaires (infirmière, éducateur, médiateur, PPLS)	Réseau extérieur (commune, DGEJ, psy privé, etc.)
5	7	6	3	2	0

VII. Groupement des Autorités Scolaires

GAS-VD

L'Association Groupement des Autorités Scolaires, Vaud, a été créé en 2018 à l'initiative de l'AIMLE de Moudon. Son but est de partager des informations entre les différentes Associations scolaires mais aussi d'agir d'une seule voix lorsqu'il s'agit de parler aux autorités cantonales.

A ce jour, GAS-VD compte 31 membres. Son site d'information et de partage, www.gas-vd.ch est de plus en plus utilisé. Le comité s'est réuni 5 fois dont 2 fois en visioconférence.

Votre délégué a quant à lui pris part au groupe de travail ELCO (Enseignement des langues dans la culture d'origine) destiné à aider à l'intégration d'enfants étrangers par la valorisation de leur culture, mais aussi à leur faciliter le retour dans leurs pays d'origine ainsi que les contacts avec leur famille restée au pays. Il a également participé au comité consultatif sur les constructions scolaires.

Crise sanitaire oblige, il y a eu seulement une assemblée générale le 29 septembre 2021. Pour donner suite à cette assemblée, il a été relevé les points suivants :

1. **Coût** : le montant de CHF 2'500.00, négocié par le Canton pour donner suite à un appel d'offres, ne concerne que l'écran à interactivité déportée qu'il faudra compléter avec le support réglable, les volets rabattables et la barre de son, pour un montant au moins équivalent à celui de l'écran. L'équipement des classes en câblages et prises réseaux sera également à charge des communes et pourra représenter des montants importants en fonction de l'équipement préexistant des bâtiments.
2. **Calendrier** : le planning de mise en œuvre de l'éducation numérique demandé par le DFJC (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture) implique des investissements importants pour les communes dans des délais très courts. **Pédagogie** : les membres du GAS-VD sont surpris du déploiement de renseignement numérique en débutant par le cycle I qui ne semble pas convaincre tous les intervenants, notamment les directions scolaires.
3. Le GAS-VD demande au DFJC de revoir le planning du déploiement de l'affichage numérique frontal en tenant compte de son aboutissement pédagogique et des investissements à prévoir pour les communes. Cas échéant, les communes se réservent le droit d'adapter le planning à leur convenance.

4. L'assemblée a également abordé la question de l'organisation des sorties, camps et courses suite à l'arrêt du Tribunal fédéral qui impose la gratuité pour les parents.
5. Le GAS-VD demande la réactivation du groupe de travail mis en place par le DFJC dont l'un des objectifs est de proposer des synergies avec les transports publics afin de réduire les coûts des transports pour les camps scolaires. En effet, malgré plusieurs demandes, le groupe de travail n'a pas été reconvoqué et les discussions sont stoppées depuis juin 2019.

VIII. Décision

Le Comité de Direction prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

- Vu le préavis du CoDir N°02/2022 du 26 avril 2022 ;
- Ouï le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

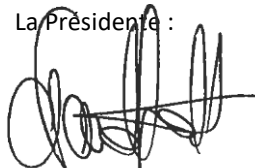
Il est demandé au Conseil Intercommunal :

- **De donner décharge au Comité de Direction pour sa gestion de l'année 2021.**

Coinsins, le 26 avril 2022.

Au nom du Comité de Direction de l'AISE

La Présidente :



Claudine Vanat-Gachet

La Secrétaire :



Vanessa Wicht

Au nom du Conseil Intercommunal de l'AISE

Le Président :

Antoine Nicolas

La Secrétaire :

Vanessa Wicht